BOA indigne de parler au nom des Gabonais

Par Mihindou Bissielou

Si, comme il le dit ou le fait dire dans la presse qui mange dans sa main, la question de l'acte de naissance (donc des origines) était secondaire et que ses adversaires y tiennent par manque d'arguments, le chef de l'exécutif ne déploierait pas un trésor d'énergie pour prouver qu'il est l'enfant de ceux dont il est officiellement le rejeton, Albert Bongo et Joséphine Kama. La dernière tentative concerne cette histoire du registre des baptêmes retrouvé à Akieni, dans lequel le nom du futur prince héritier et celui de son père diffèrent de ceux qui figurent sur les papiers apparemment établis à Brazzaville et archivés à Nantes. Un nouveau faux, après celui versé dans son dossier de candidature à la présidentielle de 2009, celui remis au journal Lemonde.fr, celui (informatisé) sorti de Nantes et celui placé dans son dossier de candidature à la présidentielle du 27 août. Sans oublier les faux diplômes et d'autres faux encore que l'histoire va nous révéler.

Sans même parler du bilan économique, social et politique calamiteux, c'est assez pour refuser qu'Ali Bongo parle encore au nom des Gabonais. Il n'en est pas digne. Il couvre d'opprobre tout un peuple qui s'est toujours distingué par son sens élevé de l'honneur. Si le chef de l'exécutif ne connaît pas les résistants à la domination coloniale que sont, entre autres, Wongo, Mbombe et Nyonda, il a au moins entendu parler du vaillant capitaine Ntchoreret, tué par un petit soldat allemand pour avoir refusé d'être traité comme un homme de troupe.

Le Gabonais est fier de partager la notion d'amour-propre avec d'autres peuples. Quitte à être taxé de xénophobe, il n'accepte pas qu'on lui suggère de renoncer à des critères fixés par

la Constitution de son pays quant à l'accès aux plus hautes fonctions. Quel peuple accueillerait à bras ouverts un dirigeant qui ne remplit pas les conditions nécessaires ?

En matière de nationalité, en quoi un enfant né hors du territoire est-il moins apte à la fonction présidentielle qu'un autre né sur le territoire national ? Et pourtant c'est un critère d'airain sous d'autres cieux. Personne n'a jamais osé le leur reprocher.

A l'effet de satisfaire à la condition constitutionnelle de la nationalité, Ali Bongo n'a pas hésité à se prosterner devant le chef de l'État congo-

Notre pays ne saurait encore s'accommoder d'un dirigeant fantoche

lais Denis Sassou Nguesso, le suppliant d'autoriser la mairie de Brazzaville, lieu supposé de sa naissance en 1959 sous l'Afrique Equatoriale française (AEF), de lui délivrer un acte de naissance pouvant alimenter les archives de Nantes. Le chef de l'exécutif ne s'est pas gêné de solliciter l'intervention des autorités françaises, afin que le service des archives coloniales lui produise le faux extrait informatisé qui a été brandi aux Gabonais en juin 2015. D'autres démarches ont été entreprises dans diverses directions pour prouver la gabonité originelle d'Ali Bongo. Quel regard tout ce beau monde poserait sur les Gabonais, s'ils acceptaient de se laisser berner par le fruit des amours d'Albert Bongo et Joséphine Kama ?

Le chef de l'exécutif devient davantage indigne de parler au nom des Gabonais parce que, fatalement, il a bradé le pays en allant solliciter le concours de toute la planète. Il a forcément promis une contrepartie à chacun de ses interlocuteurs. A Sassou Nguesso, il s'agit vraisemblablement du règlement du colossal héritage d'Omar Bongo, dont deux enfants, Yacine et Omar Denis, sont des petits-fils du chef de l'État congolais.

Il n'est pas exclu que, le tenant par la barbichette, les interlocuteurs d'Ali Bongo lui fassent en permanence du chantage si, pour le malheur des Gabonais, il réussissait à se maintenir au pouvoir. Notre pays ne saurait encore s'accommoder d'un dirigeant fantoche, au moment où d'autres nations jouissent pleinement du droit universel des peuples à l'autodétermination.

Voilà l'enjeu de l'élection présidentielle du 27 août et la principale raison de l'appel à la disqualification du candidat non partant Ali Bongo ou Alain Mbongo, selon le registre des baptêmes découvert opportunément à Akieni, la ville de sa supposée famille maternelle.